

Lutter contre la pollution plastique

L'engagement de
la Métropole Nice Côte d'Azur
et de la Ville de Nice

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR



VILLE DE NICE

Une démarche conjointe

- - Délibération adoptée lors du conseil métropolitain spécial environnement du 8 novembre 2018
- Signature de la charte du WWF dans le cadre de sa campagne « zéro plastique en Méditerranée » le 15 août 2019
- Délibération adoptée lors du conseil municipal de la ville de Nice le 14 décembre 2020
- Engagement dans les chartes « Sud zéro déchets plastiques » et « Plages sans déchet plastique » animées par l'ARBE

Le principe des 3R

1. **Réduire** l'achat de produits plastiques à usage unique, inciter les fournisseurs à réduire les emballages plastiques
2. **Réemployer, réutiliser** : lorsqu'il n'y a pas de solution alternative, favoriser les produits plastiques pouvant être réutilisés
3. **Recycler** : pour les PPUU n'ayant pas pu être évités, veiller à ce qu'ils soient bien triés et valorisés

Une démarche en 5 axes

- 1. Réduire la consommation de PPUU de la collectivité
- 2. Prévenir la production de déchets par la réduction à la source et le réemploi
- 3. Améliorer la collecte et le recyclage des déchets plastiques
- 4. Préserver les espaces naturels de la pollution due aux déchets plastiques
- 5. Diagnostiquer et suivre la pollution plastique

1. Réduire la consommation de PPUU* de nos collectivités

Cantines scolaires

En Septembre 2019, ouverture d'une nouvelle cuisine centrale qui fournit les repas de toutes les écoles de Nice : suppression du plastique dans le process de production et de distribution des repas dans les offices.

Commande publique

Réduction de la quantité de PPUU achetés par la collectivité, au fur et à mesure du renouvellement des marchés,

Limitation de l'usage du plastique dans les services et les communes

- Suppression des bouteilles en plastique lors des assemblées (conseil métropolitain, conseil municipal...) et remplacement par des gourdes ou carafes et des verres ou gobelets en carton recyclable.
- Distribution de carafes en verre et de gobelets en plastique réutilisables dans les services et les communes.

environnement@nicedazedur.org

- Installation de fontaines à eau munies de gobelets en carton recyclable pour les visiteurs.
- Installation de distributeurs de boissons permettant d'utiliser les tasses des agents.



* Produits plastiques à usage unique

2. Prévenir la production de déchets par la réduction à la source et le réemploi

- **Valorisation de la qualité de l'eau du robinet** : création d'une marque d'eau locale « Eau d'Azur »
- **Installation dans l'espace public de 6 fontaines** distribuant gratuitement de l'eau plate ou pétillante
- Contribution au financement d'actions contre la pollution plastique par l'intermédiaire de **l'Appel à Projets de Promotion du DD des communes**
- **Sensibilisation** aux problèmes liés à la pollution plastique, à son impact sur la santé et à la réduction à la source

Sensibilisation aux enjeux de la pollution plastique

Plaisanciers

Eco-gestes Méditerranée : campagne conduite sur toute la façade méditerranéenne française par un réseau d'associations et de collectivités

Scolaires

Ateliers et supports pédagogiques

Sensibilisation aux éco-gestes

Distribution de gourdes

Support pédagogique "Ma ville propre"

Aires marines éducatives

Gestion et animation de sites du littoral

Seniors

Présentation du travail de la Direction Propreté et actions de nettoyage participatives

Tout public

Signalisation des grilles d'avaloirs

Campagnes estivales éco-gestes

Ateliers "qualité de l'eau du robinet" + distribution de gourdes

Spécifique aux mégots de cigarettes

Distribution de cendriers de poche

Médiation auprès des commerçants, écoles, lycées, associations, sous-concessionnaires de plages

Campagnes estivales (stand Promenade des Anglais)

3. Améliorer la collecte et le recyclage des déchets plastiques

- Mise en place de **l'extension des consignes de tri** pour que 100% des emballages plastiques puissent être triés par les foyers
- Adaptation de **la fréquence de collecte des emballages** : Collecte des emballages 2 fois par semaine (projet d'extension sur d'autres communes de MNCA)
- **Lutte contre la pollution due aux mégots**
 - ✓ Collecte des mégots de cigarettes
 - Implantation de 250 cendriers sur le littoral et le développement de corbeilles munies de cendriers sur l'espace urbain ;
 - Distribution de cendriers de poche ;
 - Création de plages non fumeur
 - ✓ Développement de la collecte de mégots lors des grands évènements : achat de cendriers ludiques pour la coupe du monde de football féminin



4. Préserver les espaces naturels de la pollution due aux déchets diffus

Relevage des filets de pêche abandonnés en mer

- Partenariat avec l'Agence française pour la biodiversité pour la mise en œuvre de mesures concernant le relevage de filets de pêche abandonnés en mer, notamment via le lancement en 2018-2019 d'un marché dédié à l'échelle de la façade maritime. Dans le cadre de ce projet « RECUPMED », des reconnaissances sous-marines ont été menées sur 4 zones ciblées du site Cap Ferrat.
- Soutien aux opérations de l'association Depth's Guards pour le relevage des filets de pêche abandonnés en mer (27 juin et 3 août 2019)

Soutien aux opérations participatives de nettoyage (en continu)

Nettoyage des plages de Nice

- Passage d'un bateau nettoyeur pour collecter les déchets de surface chaque année de juin à septembre (1000 tonnes récoltées dont 30% de plastique)
- Toute l'année, nettoyage des plages



5. Diagnostiquer et suivre la pollution plastique

Diagnostic des apports de plastique provenant du fleuve Var :

Partenariat technique avec l'association Surfrider (2016-2019)



Captage et analyse :

- ✓ Campagnes de prélèvement et d'échantillonnage des macro déchets, dont les plastiques, récupérés dans les bacs de filtrage des regards d'eaux pluviales et dans la STEP d'Haliotis afin de les quantifier et déterminer leur origine
- ✓ Analyse des micro-polluants de l'eau (partenariat avec l'ARBE)

Prochaines étapes

- Mise en œuvre du programme Horizon Zéro Plastique approuvé par le conseil municipal de la ville de Nice
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action 2022-2025 mobilisant les collectivités, les habitants et les entreprises du territoire métropolitain

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**



Merci de votre attention !

Direction Développement Durable
Service Environnement
regine.viotti@ville-nice.fr
environnement@nicedazedur.org